

Municipalité de St-Marc-de-Figuery

Le 12 mars 2026

AVIS PUBLIC D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2026-286 concernant l'entretien et l'occupation des bâtiments patrimoniaux.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 9 mars 2026, le conseil a donné l'avis de motion et dépôt du projet de règlement relatif à l'entretien et l'occupation des bâtiments patrimoniaux.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 13 avril 2026, à 18h30 à la Maison du citoyen situé au 10 Avenue Michaud. L'objet de l'assemblée est l'adoption du règlement sur l'entretien et l'occupation des bâtiments patrimoniaux. Au cours de cette assemblée publique, l'officier municipal expliquera le projet de règlement 2026-286 relatif à l'entretien et l'occupation des bâtiments patrimoniaux. L'officier municipal expliquera les conséquences de son adoption et de son entrée en vigueur, l'officier municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le résumé du projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 162, chemin des Prés à St-Marc-de-Figuery.

Résumé du projet :

Ce règlement vise à encadrer l'entretien minimal, la préservation et l'occupation des bâtiments présentant un intérêt patrimonial afin d'en assurer la protection et d'éviter leur détérioration.



Martine Lachaine
Greffière-trésorière